

SECURITE A BORD : La Direction arrimée à son incohérenceé

////////////////////////////////////

Défenseurs de la sécurité des vols et de la sécurité des PNC en particulier, vos représentants du SNPNC n'ont de cesse de dénoncer la violation des procédures sécurité MSS par le Service en Vol et le Marketing !

1-TDS ET BUFFETS

QUESTION SNPNC/FO N° 10 07 134 SECURITE MATERIEL ROULANT

Les Délégués du personnel souhaitent avoir des éclairages du groupe GSS concernant la différence entre stationnement temporaire et prolongé du matériel roulant, distinguo mentionné dans le MSS, avec des exemples de chaque situation à l'appui.

REPONSE DE LA DIRECTION :

Le stationnement temporaire du matériel roulant a lieu notamment lors du service des prestations. Les voitures sont immobilisées à l'aide des freins équipant les VRA.

Le stationnement prolongé correspond aux voitures laissées en libre service. Celles-ci doivent être arrimées aux points d'ancrage prévus à cet effet.

QUESTION SNPNC/FO N° 10 06 139 L/P BUFFET LC

Les délégués du SNPNC réclament la suppression des buffets sur TDS en J lorsque la TDS ne peut être arrimée à l'avion conformément au MSS.

REPONSE DE LA DIRECTION :

En croisière, le matériel roulant mis en libre service doit être sécurisé et celui temporairement stationné doit être freiné



En clair, le MSS interdit l'usage de la TDS pour les buffets sauf sur 777-300 car il existe une possibilité d'arrimage, mais le Marketing s'en moque comme de sa première liquette et maintient ses idées fumeuses.



Gageons que, dans quelques mois, on aura certainement modifié le MSS en catimini pour permettre d'appliquer les caprices d'une poignée d'irréductibles incompetents plus préoccupés d'apparence et de falbala que de la sécurité des PNC et, au passage, de celles des clients.

Le SNPNC comprend la nécessité commerciale de proposer des buffets sur les vols long range. Mais la Direction doit en premier lieu respecter les procédures en vigueur du MSS qu'elle édicte elle-même et auxquelles les PNC doivent se conformer sous peine de sanction ! La Direction doit garantir notre sécurité : soit : elle prévoit le moyen d'arrimer les TDS buffet sur l'ensemble de la flotte ; soit elle renonce à la TDS pour les buffets sur la flotte non équipée d'un tel moyen.

2-SERVICES ET OFFICES

C'EST LA REGLE DES **4 P**: **P**as de **P**lace **P**our le **P**NC!

Air France fanfaronne dans tous les médias sur l'arrivée de son « géant des airs » et des « services d'excellence », dont la variable d'ajustement reste encore et toujours les PNC. Même après le projet PNC, le 380 porte comme les autres avions de la compagnie la griffe du **MNN « *Marketing-Non-Navigant »** qui a esquiné tant d'hôtesse avec sa génération NEV.

Géant ? Oui : avec plus de sièges que jamais pour assurer ***l'excellence*** sans doute. Mais riquiqui dans les offices qui ne permettent pas de travailler dans des conditions de sécurité satisfaisantes.



Un exemple ? : en **Affaires** sur A380. Pendant le service, aux portes et galleys c'est :

⇒ 4 VRA sorties en préparation

⇒ 4 VRA sorties en cabine qui reviennent

**Soit un total de 8 VRA
simultanément aux portes**

⇒ 1 poubelle par défaut de trash compactor

⇒ 2 VDA matériel

⇒ 2 sacs à linge

⇒ 4 TDS desserts

⇒ 160 verres mini sortis donc 8 casiers vides pour 80 PAX.

COMMENT LE PNC PEUT-IL UTILISER SON JPS EN CAS D'URGENCE ?

**COMMENT RANGER RAPIDEMENT AUTANT DE MATERIEL
EN CAS DE TURBULENCES FORTES?**

3- POUBELLES ET SACS A LINGE



Faute de procédures écrites et malgré nos demandes, les décideurs du MNN* n'ont toujours pas trouvé de solutions pour un stockage compatible avec la sécurité des poubelles et sacs à linge en fin de vol.

Pour stocker (sans compter les toilettes) aujourd'hui le PNC dispose de:

- ⇒ Rien en P sur toutes les machines
- ⇒ Rien à l'arrière des 330/340
- ⇒ Rien sur 319/320
- ⇒ Rien en J en dehors des vestiaires déjà pleins de revues retour, vêtements/bagages PN et autres tabourets.

**POUR LE SNPNC, UNE SEULE REGLE :
C'EST LE COMMERCIAL QUI S'ADAPTE
A LA SECURITE ET NON L'INVERSE.**